

EQUIPEMENT

Equipement électrique _____ V

Feux de route _____ Avertisseur optique _____

Feux de croisement _____ Feux de position _____

Feux de gabarit A (E) Feux de brouillard _____

Avertisseur _____ Niv. sonore _____ ()

Essuie-glace _____ [AV= I (E)

Feux arrières R-S1 (E) Catadioptres [C = -Feux stop R-S1 (E) [AR= III (E)Eclair. plaque contr. comb. à gauche Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur _____ Indic. vitesse _____

Indic. direction elign. _____

AV _____ latér. _____ AR 2a (E)

Avert. elign. _____ Lampes de travail _____

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATIONGenre du véhicule CaravaneMarque & type ERKA C P 7Homologation n° CH 9229 10Forme de la carr. tente repliable

Places ass. : Total _____ avant

Poids à vide sel. bul. de Carburant _____Charge utile pesage ^{CV} _____Cylindrée _____ cm³

Poids total _____ Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. homologué = CP7.59500

- *) Dispositif d'attelage avec 2 câbles de sécurité
- ***) Poids avec équipement standard: tente principale, auvent, dispositif pour la cuisson (sans bagages).

A inscrire dans le permis de circulation, page 4:

- ce type de remorque ne peut être utilisé pour le transport de choses.

Remplace FH CH 9229 10 du 1.3.73 Dimension de pneus
--

(17.5.74)

Lieu et date de l'expertise
Lausanne, 1.3.73

La commission d'expertise

ck